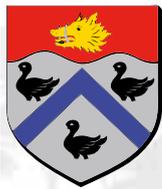


Mairie



MAROLLES
EN HUREPOIX

InfoMag *arolles*

Le magazine d'information de notre ville

N° 31 - Octobre 2018



La rentrée scolaire

Travaux

p.10



30 ans de la Halte-garderie

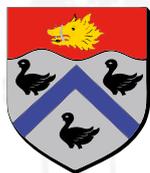
p.17



Séjours 2018

p.18





MAIRIE

1 avenue Charles de Gaulle - 91630 Marolles-en-Hurepoix

☎ 01 69 14 14 40

📠 01 69 14 14 59

✉ mairie@marolles-en-hurepoix.fr

https://marolles-en-hurepoix.fr

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30
Mercredi et samedi : 8h30 à 12h

Horaires d'ouverture du CCAS

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h



SOMMAIRE

Journées du patrimoine les 15 et 16 septembre au lavoir

 Édito	p 3	 Associations	p 22
 Comptes-Rendus des Conseils Municipaux	p 4	 Tout s'explique	p 28
 Environnement et sécurité	p 4	 État-civil	p 29
 Culture et loisirs en images	p 6	 Envoyez-nous vos photos	p 29
 Vie de la commune	p 8	 Et chez nos voisins...	p 29
 CCAS et Résidence du Parc	p 12	 Numéros utiles	p 30
 Médiathèque	p 15	<div data-bbox="880 1731 1519 2101" data-label="Text"> <p>Responsable de la publication : Mairie de Marolles-en-Hurepoix. Directeur de la publication : Georges JOUBERT. Responsable de la communication : Francis PREUD'HOMME. Service communication : Nathalie LAVENIR. Réalisation : Sandra CAUDRON.</p> <p>Imprimeur : IMPRIMERIE ROCHELAISE <small>EX IMPRIMERIE ROCHELAISE</small>, certifiée Imprim'vert. </p> <p>Cet imprimé est certifié PEFC™ 10-31-1240.</p> <p>Photo 1^{ère} de couv. : Rentrée scolaire le lundi 3 septembre. Photo 2^{ème} de couverture : Journées du patrimoine les 15 et 16 septembre au lavoir. Les textes doivent être fournis sur CD, par mail (communication@marolles-en-hurepoix.fr) ou sur clé USB et les photos numériques en format jpg haute résolution. Les photos en épreuve imprimante ne seront pas acceptées. Date limite de remise des articles pour le prochain bulletin : lundi 10 décembre 2018.</p> </div>	
 Manifestations à venir	p 16		
 Scolaire et périscolaire	p 17		
 Sport	p 20		





Marollaises, Marollais,

Au retour des vacances, la rentrée scolaire est une journée forte en émotions pour les enfants, parents et enseignants. L'accueil de ces derniers a permis de rassurer les uns et tranquilliser les autres afin d'effectuer « une bonne rentrée » marquée par le retour de la semaine de quatre jours.

À cette occasion, nous avons adapté les horaires de la pause méridienne et mis en place un service de restauration scolaire à table, synonyme d'efficacité et générateur d'un temps calme pour les enfants pendant les repas.

Le Centre de loisirs et ses équipes ont également dû adapter leurs horaires et leurs animations à ce nouveau dispositif tout en maintenant l'accompagnement des enfants aux différentes activités, service très prisé et quasiment unique en Essonne qui requiert la collaboration de tous.

Autre moment fort de la rentrée, la journée des associations fait aussi partie des événements que vous attendez. La fréquentation et les inscriptions enregistrées sont à la hauteur de l'implication et du dévouement de tous les responsables d'activités que je tiens à remercier chaleureusement.

La commune est partenaire des associations marollaises car elles sont importantes pour la vie de la commune. Je tiens à remercier Anne-Françoise Languille pour ses deux années à la présidence de la MJC et je souhaite bon courage à Marie-Christine Sallé qui lui succède dans ces responsabilités, et à son nouveau Vice-président, Pascal Laure.

Je tiens enfin à remercier Pierre Bouillaud pour son dévouement pendant les quarante et une années passées à la bonne gestion des finances de l'USM.

Après la fin des grands chantiers et la livraison des opérations de la route de Saint-Vrain, du Centre Technique Municipal, du Centre de Première Intervention

des pompiers, de l'opération « Cœur de Ville » avec son espace de vie et sa Maison Médicale, d'autres sont en cours tels que la réhabilitation totale de la route de Cheptainville. D'autres travaux vont commencer, comme les bandes de roulement des rues du Château d'eau et du Puits Sucré et enfin, les débuts tant attendus de la construction de la nouvelle Poste. L'agrandissement du Centre de Loisirs, rendu nécessaire par des effectifs en progression, verra le début des travaux en 2019.

Je tiens à remercier, pour leur patience et leur compréhension passées et à venir, tous les riverains de ces travaux et les utilisateurs de ces voies de circulation.

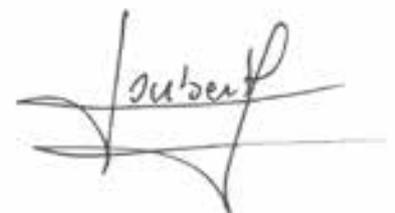
Durant cet été, d'autres travaux ont été réalisés par nos employés municipaux sur les bâtiments communaux (cf p10) grâce à la professionnalisation de nos Services Techniques. Cette nouvelle façon de travailler augmente la réactivité et limite les prestations d'entreprises extérieures ainsi que les coûts.

Ainsi, depuis plusieurs années vous le constatez, l'été est propice aux travaux au même titre que les autres saisons.

L'été est également une période de réflexion pour élaborer les projets des années futures en privilégiant la qualité de vie, le développement maîtrisé et à taille humaine pour Marolles. C'est un challenge passionnant qui nécessite la plus grande rigueur et m'encourage à poursuivre mon engagement pour Marolles et les Marollais.

Après un été qui, je l'espère, vous a apporté repos, détente et loisirs, je tiens à vous souhaiter à toutes et à tous une bonne fin d'année.

Votre Maire
Georges JOUBERT






Du 29 mai

Membres du Conseil Municipal présents : 19
Membres du Conseil Municipal absents excusés ayant donné pouvoir : 5
Membre du Conseil Municipal absent excusé : 1
Membre du Conseil Municipal absent : 1
Votants : 24

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le point suivant :

Domaine du Château - Avenant n° 2 au Projet Urbain Partenarial.

Monsieur le Maire a rendu compte des actes effectués par délégation du Conseil Municipal, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Du 14 juin

Membres du Conseil Municipal présents : 18
Membres du Conseil Municipal absents excusés ayant donné pouvoir : 6
Membres du Conseil Municipal absents : 2
Votants : 24

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants (sauf le point n°15):

- 1 - Budget Principal : Compte de gestion 2017 avec intégration des résultats du budget annexe d'assainissement.
- 2 - Budget Principal : Compte administratif 2017.
- 3 - Budget Principal - Affectation des résultats 2017.
- 4 - Budget Principal - Budget supplémentaire – 2018.
- 5 - Admission en non-valeur.
- 6 - Personnel communal – Modification du tableau des effectifs.
- 7 - Personnel communal - Indemnités d'astreintes.
- 8 - Service Enfance : Modification du règlement intérieur, du règlement d'accompagnement aux activités et approbation du règlement relatif à l'étude surveillée.
- 9 - Service Enfance-Jeunesse : Tarifs.
- 10 - Réfection de la toiture de l'église : autorisation à déposer et à signer le dossier d'urbanisme.
- 11 - Reprise de la parcelle AB 177 dans le domaine public communal.
- 12 - Autorisation de signature de la convention de mise à disposition de personnel entre Cœur d'Essonne Agglomération et la commune de Marolles-en-Hurepoix relative aux circuits spéciaux de transports scolaires.
- 13 - Transports scolaires : participation de la commune – Participation des élèves.
- 14 - Avenant n° 1 à la convention entre la commune et le collège Saint-Exupéry relative aux conditions générales d'utilisation des installations sportives communales (année scolaire 2017-2018).
- 15 - Avis du Conseil Municipal relatif au projet d'Ile-de-France Mobilité pour la mise à disposition, l'entretien-maintenance et l'exploitation d'un service public de vélos à assistance électrique en longue durée en Ile-de-France (1 Abstention : Mme Bove)

16 - Autorisation de signature de l'avenant de prorogation à la convention d'adhésion à la convention de participation à la protection sociale complémentaire 2013-2018 avec le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne de la Région d'Ile-de-France et Harmonie Mutuelle (ex Prévadies).

17 - Autorisation de signature de la convention d'expérimentation d'une médiation préalable obligatoire avec le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne de la Région d'Ile-de-France.

18 - Autorisation de signature des conventions d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne pour les accueils de loisirs sans hébergement « Périscolaire » et les accueils de loisirs sans hébergement « Extrascolaire ».

19 - Autorisation de signature de la convention d'accès à « Mon Compte Partenaire » avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne et du contrat de service pris en application de la convention d'accès.

Monsieur le Maire a rendu compte des actes effectués par délégation du Conseil Municipal, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Du 20 septembre

Membres du Conseil Municipal présents : 19
Membres du Conseil Municipal absents excusés ayant donné pouvoir : 4
Membres du Conseil Municipal absents : 3
Votants : 23

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants :

- 1 - Budget Principal - Décision modificative n° 1 - 2018.
- 2 - Convention d'occupation temporaire par la SNCF du domaine public communal en gare de Marolles-en-Hurepoix non-constitutive de droits réels.
- 3 - Médiathèque Jean Farges : Approbation du règlement intérieur commun à toutes les médiathèques de Cœur d'Essonne Agglomération.
- 4 - Médiathèque Jean Farges : Approbation des droits divers communs à toutes les médiathèques de Cœur d'Essonne Agglomération.
- 5 - Avis sur le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage.
- 6 - Autorisation de déposer et signer une déclaration d'urbanisme relative au remplacement de tout ou partie de la clôture de la gendarmerie.
- 7 - Cœur d'Essonne Agglomération : Approbation du règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés.
- 8 - Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de Cœur d'Essonne Agglomération sur le transfert des compétences à effet du 1^{er} janvier 2018.
- 9 - Cœur d'Essonne Agglomération : Approbation du rapport sur la mutualisation.

Monsieur le Maire a rendu compte des actes effectués par délégation du Conseil Municipal, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le compte-rendu détaillé de ces séances est affiché en mairie et publié sur le site internet de la commune : www.marolles-en-hurepoix.fr après son approbation lors de la séance suivante du Conseil Municipal.



ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ

Aménagement de la route de Saint-Vrain

Avant la fin de l'année, la commune va finaliser l'aménagement paysager de l'entrée de ville située route de Saint-Vrain.

Ainsi, les 2 « noues », petits fossés, actuellement en graviers, seront aménagés en espace vert et les 2 plates-bandes en entrée de ville seront aménagées avec des plantations de vivaces, graminées et rosiers. Des bordures en bétons serviront de séparation avec la route.





Patrimoine arboré de la commune



Au mois d'avril, un audit phytosanitaire avec préconisations de gestion a été réalisé. Cette expertise a consisté à :

- procéder au recensement des arbres sur la commune,
- apprécier leur état phytosanitaire,
- examiner les défauts de structure pouvant mettre en péril la tenue mécanique et la sécurité des sites
- prévoir l'évolution à court et moyen terme,
- définir la nature et l'urgence des interventions d'entretien, de restauration et de mise en sécurité à mettre en œuvre.

332 arbres ont été recensés (les nouvelles plantations n'étant pas encore prises en compte) et 28 essences sont représentées. Le tilleul reste l'essence dominante de ce patrimoine.

Une majorité des arbres de la commune est au stade « adulte », près d'un quart d'entre eux sont de jeunes sujets d'avenir classés « jeune » et « adolescent ».

Des fiches individuelles pour chaque arbre ont été créées et un tableau des interventions préconisées pour chaque sujet sur plusieurs années va faciliter la gestion de ce patrimoine arboré qui tient tant à cœur à la municipalité et qui fait partie de notre commune.

Entretien des platanes



Lors de l'audit des 20 platanes situés de part et d'autre de l'avenue Charles de Gaulle, il est ressorti que la plupart des arbres est remarquable, mais que la présence des voiries, des habitations et des réseaux proches oblige à la plus grande vigilance concernant leur suivi et leur sécurisation.

Tous les plus grands platanes ont fait l'objet d'un sondage systématique au résistographe afin de s'assurer de leur état de solidité.

2 arbres ont révélé des cavités et pourritures trop importantes pour être conservés.

Ainsi, le plus dangereux a été abattu au mois d'avril, le second, moins atteint, pourra attendre 2020. Le remplacement de ces arbres ne peut être envisagé dans l'immédiat, car cette avenue fera l'objet dans les prochaines années d'un réaménagement complet.

Entretien des trottoirs



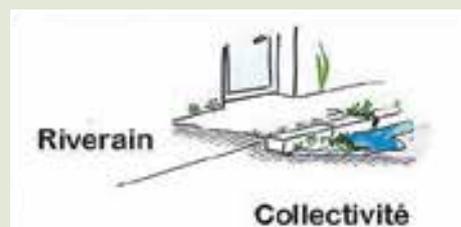
SOS TROTTOIRS ! COMMUNE EN FRICHE !!

Il est une tendance courante de reporter sur la commune ses propres responsabilités.

Pourtant, chaque Marollais est responsable de l'entretien de son trottoir, que ce soit pour déneiger, balayer, mais aussi arracher les mauvaises herbes qui les envahissent.

Actuellement, certains trottoirs donnent un aspect d'abandon et de friche.

Soigner la façade de sa maison, c'est aussi soigner son trottoir !



Circulation et stationnement dans la Résidence du Parc



SENS INTERDIT : VOUS CONNAISSEZ ?

Il existe à l'entrée du chemin de la poste, dans l'allée qui mène à la résidence du Parc dénommée communément RPA, un panneau « Sens Interdit » que de nombreuses personnes, principalement le matin et le soir, ignorent volontairement. En cas de verbalisation, les intéressés perdront 4 points de permis associés à une amende (90€).

La bonne solution est de se garer plus loin et de faire quelques pas.



Culture, loisirs et vie communale en images...



Journées du patrimoine les 15 et 16 septembre

Pour la 5^{ème} année, la commission Vie culturelle a mis en valeur le patrimoine communal. Des lectures théâtralisées par la compagnie des Hermines, dans le cadre convivial du lavoir, ont permis aux spectateurs de découvrir les joies et les peines des Français et Françaises restés hors du front pendant la première guerre mondiale. Un moment très émouvant.



Marolles en Zik, le 23 juin

Pour la première fois sur l'esplanade de la salle des fêtes, le succès était au rendez-vous !



Zoo de La Flèche le 22 septembre

Une journée riche en rencontres pour les enfants qui ont pu découvrir les animaux des 5 continents et voir les soigneurs connus par l'émission « Une saison au zoo ».



Les « Ça me dit » de l'été le 1^{er} septembre

Grâce aux nombreuses animations présentes sur le stade et, entre autres, aux structures gonflables, les enfants ont pu s'amuser sous un soleil radieux.



Culture, loisirs et vie communale en images...



Remise des dictionnaires le vendredi 29 juin

La traditionnelle cérémonie de remise des dictionnaires permet, en présence de M. le Maire et de nombreux élus et enseignants, de récompenser les dernières années de maternelles (futurs CP) et les CM2 (futurs 6^{èmes}).



Sorties à la mer

C'est toujours avec un grand succès que les sorties, organisées par le CCAS, à Deauville (22 juillet) et Trouville (19 août) ont lieu. Une journée à la mer pour se changer les idées et profiter d'un moment entre amis ou en famille.



Découverte de la Sarthe...

Malgré une météo pluvieuse, tous les participants de la sortie seniors ont apprécié de découvrir le village de Tuffé et son abbaye. Mais ce sont sûrement les trajets en train à vapeur qui auront le plus marqué tous les voyageurs. La visite des jardins de Bonnetable a agréablement clôturé cette journée riche.



Form'Dating le 4 septembre

Plus de 150 personnes se sont présentées au forum organisé par Pôle Emploi pour aider les demandeurs d'emploi à trouver une formation. Un vrai succès !



Rentrée scolaire le lundi 3 septembre

C'est dans la joie (malgré quelques pleurs des petits) que beaucoup d'enfants ont retrouvé leurs copains et le chemin de l'école pour une nouvelle année scolaire et le retour de la semaine de 4 jours !



Journée des associations le 9 septembre

Cette journée est toujours un grand succès de fréquentation, d'inscription dans les diverses associations. Merci aux élus pour l'organisation de cette manifestation et à tous les bénévoles des très nombreuses associations marolaises qui permettent à la commune d'être aussi dynamique.



Calendrier des vacances scolaires

2018-2019	Fin des cours	Reprise des cours
Vacances de la Toussaint	Samedi 20 octobre	Lundi 5 novembre
Vacances de Noël	Samedi 22 décembre	Lundi 7 janvier
Vacances d'hiver	Samedi 23 février	Lundi 11 mars
Vacances de printemps	Samedi 20 avril	Lundi 6 mai
Vacances d'été	Samedi 6 juillet	

**Pas de classe
le vendredi 31 mai 2019**

Études surveillées

RAPPEL : afin de participer à la lutte contre le décrochage scolaire, **les études surveillées sont désormais au même tarif que l'accueil périscolaire** : 1h30 d'étude, récréation comprise, sont facturées le même tarif qu'1h30 d'accueil périscolaire. Les études concernent les enfants du CE1 au CM2.

Pour les enfants de CP qui fréquentent l'accueil périscolaire après 16h30, un temps est organisé pour leur permettre de consolider leur lecture du jour.



Tarifs et Quotients familiaux 2018

Pour 2018/2019, les quotients sont calculés à partir de l'avis d'imposition sur les revenus de 2017 et de l'attestation annuelle de paiements des prestations CAF (Caisse d'Allocations Familiales).

Le mode de calcul du quotient familial est le suivant : **Revenu fiscal de référence de la famille auquel est ajouté le montant des prestations versées annuellement par la Caisse d'Allocations Familiales, divisé par 12, puis divisé par le nombre de personnes dans le foyer.**

Une part supplémentaire est attribuée aux **personnes élevant seules leur(s) enfant(s)** dont l'avis d'imposition indique que la qualité de « Parent Isolé » a bien été déclarée.

En cas de **garde alternée**, les revenus pris en compte seront ceux des deux parents de l'enfant au vu des deux avis d'imposition. Si un seul avis d'imposition est fourni alors que la garde est alternée, le nombre d'enfant(s) sera divisé par 2 dans la base de calcul.

En cas de **famille recomposée**, toutes les ressources du foyer doivent être déclarées.

Pour **les familles d'accueil**, le quotient « professionnel » est égal aux revenus mensuels de la personne chargée de l'accueil.

Grille des quotients familiaux

Tranches	Quotient Familial compris entre		
1	en dessous de		308
2	308	à	356
3	357	à	484
4	485	à	669
5	670	à	934
6	935	à	1 316
7	au dessus de		1 316

(*) Pour la 1^{ère} tranche, sera prise en compte la situation particulière de la famille en début de chaque trimestre.

Tarifs périscolaires de Marolles-en-Hurepoix applicables au 1^{er} octobre 2018

Tranches	Restaurant scolaire	P.A.I.* Accueil au restaurant scolaire sans repas	Accueil périscolaire - la 1/2 heure	Etude surveillée (16h30 à 17h30)	Veillée (repas et accueil inclus)	P.A.I.* Veillée (accueil sans repas)	Journée de Centre ou Nuitée (repas et accueil inclus)	P.A.I.* Journée de Centre ou Nuitée (accueil sans repas)	Point d'activité Atlan 13	Forfait annuel pour accompagnement à une activité à compter du 1 ^{er} septembre 2018
1	0,64 €	0,42 €	0,62 €	1,86 €	2,66 €	2,53 €	5,31 €	5,04 €	0,64 €	Aller : 15,18 € Aller-retour : 30,36 €
2	1,60 €	1,04 €	0,66 €	1,98 €	2,95 €	2,80 €	5,90 €	5,61 €	0,68 €	
3	2,76 €	1,79 €	0,77 €	2,31 €	3,60 €	3,42 €	7,20 €	6,84 €	0,74 €	
4	3,13 €	2,03 €	0,87 €	2,61 €	4,37 €	4,15 €	8,74 €	8,30 €	0,81 €	
5	3,53 €	2,29 €	0,99 €	2,97 €	5,36 €	5,09 €	10,71 €	10,17 €	0,88 €	
6	3,98 €	2,59 €	1,12 €	3,36 €	6,54 €	6,21 €	13,08 €	12,43 €	0,94 €	
7	4,45 €	2,89 €	1,29 €	3,87 €	7,98 €	7,58 €	15,96 €	15,16 €	1,04 €	
Extérieur	12,14 €	12,14 €	3,85 €	11,55 €	17,23 €	17,23 €	34,46 €	34,46 €	2,08 €	

*Pour mémoire :

- Les accueils « sans repas » sont réservés aux élèves (souffrant d'allergie alimentaire) pour lesquels il a été établi un P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé).
- Le tarif P.A.I. accueil au restaurant scolaire sans repas correspond à 65% du tarif restaurant scolaire.
- Le tarif P.A.I. journée de centre correspond au tarif normal journée de centre minoré de 5%.



La rentrée scolaire



Comme chaque année, M. le Maire et des maire-adjoints étaient présents dans chacune des écoles de la commune lors de cette rentrée scolaire 2018/2019.

En maternelle, l'accueil diversifié a permis une rentrée plus paisible malgré un effectif chargé, avec des classes à 31 élèves. La création envisagée d'une classe supplémentaire en maternelle n'a pas eu lieu compte tenu des **règles de calcul de l'Éducation Nationale**.

En élémentaire, l'école compte toujours 13 classes avec un effectif moyen de 27 élèves. La majorité des classes, soit 9 classes sur les 13, a été équipée d'un vidéo projecteur.

Pour apporter un confort supplémentaire aux enfants sur le temps de la pause méridienne, l'organisation du restaurant scolaire, auparavant en self, a été changée par un service à table qui apporte un gain de temps dans une ambiance calme.

En cette rentrée scolaire, nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux enseignants de chaque école et nous espérons que cette année sera enrichissante pour petits et grands.

Rappel : avec le retour à la semaine de 4 jours, le mercredi est de nouveau libéré.

Inscription sur les listes électorales

Suite à la réforme de la gestion des listes électorales, les nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2019. Jusqu'à présent, pour pouvoir voter, il fallait être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre de l'année précédente des élections.

Désormais il sera possible de s'inscrire jusqu'au sixième vendredi précédant le scrutin.

À titre dérogatoire, **pour les élections européennes prévues le 26 mai 2019, il sera possible de s'inscrire jusqu'au 30 mars 2019 inclus.**

Tous les électeurs recevront une nouvelle carte d'électeur avant les élections européennes.

POUR LES ÉLECTEURS INSCRITS EN CENTRE DE VOTE

Pour les électeurs français établis hors de France, la possibilité d'être inscrits à la fois sur une liste électorale municipale et sur une liste consulaire est supprimée. Ces électeurs ont jusqu'au 31 mars 2019 pour choisir la liste sur laquelle ils souhaitent rester inscrits.

À défaut, ils seront automatiquement radiés de la liste électorale municipale et maintenus d'office sur la liste consulaire.



Pompiers



Et 1 et 2 et 3 nouvelles recrues !

Bienvenue à Nicolas (Marolles), Antony (Leudeville) et Tony (Saint-Vrain).

Ils intègrent l'équipe des sapeurs-pompiers de Marolles, venant ainsi consolider l'équipe des 30 volontaires. Nous leur souhaitons une excellente intégration et, à première vue, les débuts sont parfaits.

Nous en profitons pour vous signaler que la **campagne des calendriers débutera le 4 novembre**. Nous vous remercions d'avance pour l'accueil chaleureux que vous nous réservez habituellement. Nous sommes forcément, 2 en tenue.

Nous vous donnons rendez-vous pour notre traditionnelle soirée dansante le samedi 3 novembre à partir de 19h à la salle des fêtes avec DJ Wil.

Tarifs : 33 €/adulte, 10 € pour les 10/16ans et gratuit pour les moins de 10 ans. **Thème 2018** : le monde hospitalier.

Inscription obligatoire auprès de Jean-Claude GENOT au 06.13.06.64.58.

CDEA



Download Festival : 4 jours de soleil, de fête et de convivialité ! 4 jours de musique, de rock et de légendes ! 4 jours pour combler les 120 000 festivaliers venus à cette 2^{ème} édition.



Maison des Services au Public (MSAP) : La MCADE est devenue la MSAP. Située au 4 rue du Docteur Verdié à Arpajon, elle continuera à vous proposer toutes ses permanences précédentes (notaire, avocats, juristes, CAF...) et de nouvelles (CPAM, CNAV, emploi, régie de l'eau...). Plus d'infos ou prendre RdV : 01.69.78.09.19.



Piscine : Depuis la rentrée, tous les équipements nautiques de CdEA (sauf Sainte-Geneviève-des-Bois qui a des prestations différentes et donc un tarif spécifique) proposeront une tarification commune. Plus de détails sur www.coeuressonne.fr rubrique loisirs/sports



Suivez toutes les info de votre aggro sur twitter : @CCEURDESSONNE, sur Facebook : Coeur d'Essonne Agglomération



Travaux réalisés cet été sur la commune



Nous avons profité de la période estivale pour réaliser des travaux sur les bâtiments communaux.

Salle des fêtes : L'éclairage de la salle des fêtes a été changé par l'équipe des services techniques afin d'installer des LED. Moins consommateurs d'électricité, cela permettra de limiter les dépenses sur cet équipement.

Salle des mariages : La salle des mariages, dont les murs étaient fissurés, s'est refait une beauté avec un enduit minéral, réalisé et appliqué par les agents des services techniques.

Cours d'école : Dans les cours des écoles élémentaire et maternelle Roger Vivier, le réseau des eaux pluviales a été refait à neuf évitant les flaques et rétentions d'eau.

Création de 8 arrêts-minutes gratuits avenue Charles de Gaulle :

Les stationnements existants ont été remplacés par les places en arrêt-minute (limité à 15 min) afin de favoriser la rotation du stationnement.

Vous les trouverez devant la boulangerie, la pharmacie de la gare, le dentiste et la fleuriste.



Travaux rue du château d'eau - rue du puits sucré

Dans le cadre du transfert de la compétence Voirie, Cœur d'Essonne Agglomération réalise, à la demande de la commune, la réfection du tapis des chaussées des rues du Château d'Eau et du Puits Sucré en très mauvais état et ne pouvant attendre les travaux d'assainissement qui auront lieu dans quelques années.

Les travaux rue du Château d'eau sont réalisés du 1^{er} au 26 octobre et nécessiteront la mise en place d'une circulation alternée de 8h à 17h et le stationnement interdit durant la même période.

Les travaux rue du puits sucré suivront. Nous ne connaissons pas encore les dates exactes. Nous ne manquerons pas de vous les communiquer dans l'Écho marollais.



Agrandissement du cimetière

Voici un lieu qui nous tient particulièrement à cœur, ainsi qu'à nos familles, nos amis... Ce lieu fait partie de notre patrimoine.

Des travaux ont eu lieu au columbarium : **40 cavurnes viennent d'être créées** avec une allée en cours de finition, permettant aux personnes à mobilité réduite de pouvoir y accéder facilement.

À l'automne, un aménagement de concessions va voir le jour dans la 2^{ème} partie du cimetière. Des allées

seront créées et des plantations d'arbustes seront réalisées. Les murs d'enceinte vont être rénovés début octobre.

En parallèle, nous continuons la reprise des concessions très abîmées et dangereuses situées dans la première partie du cimetière. 24 ont été reprises cette année. Ces démarches sont longues et onéreuses mais il n'est plus concevable de laisser certaines concessions dans un tel état de



délabrement. Quand cela est possible, les familles sont interpellées pour remettre en état. Si vous possédez une concession dans le cimetière, pensez à mettre à jour vos coordonnées.

Les soucis majeurs restent « les concessions perpétuelles » pour lesquelles il n'y a plus de familles. Les démarches durent plusieurs années avant de pouvoir les reprendre.



Travaux du nouveau bureau de Poste



Projet

La consultation des entreprises est terminée et nous sommes en phase d'analyse des offres des candidats.

En parallèle, sont organisés les raccordements auprès des concessionnaires (VEOLIA, ENEDIS, ORANGE, Cœur d'Essonne Agglomération pour l'assainissement) et les déposes des câbles présents en façade.

L'installation du chantier commencera cet hiver et sera suivi par les travaux de démolition de l'ancien local de tri, puis de construction du nouveau bureau de poste.

Ce chantier, prévu pour une durée de 8 mois environ, va impacter la circulation sur la Grande rue.

Aussi, durant cette période, il sera conseillé à tous les automobilistes, désirant traverser cette partie de la commune, de contourner par le nord via l'avenue du Lieutenant Agoutin et le chemin de Paris.



Avant travaux

Travaux route de Cheptainville

Les travaux d'assainissement menés par Cœur d'Essonne Agglomération se poursuivent.

L'entreprise commence le dernier tronçon de l'allée des Sorbiers jusqu'à la limite communale, à hauteur du chemin Charbonneau.



Le chantier a subi des aléas techniques et particulièrement des affaissements de terrain sur les tranchées les plus profondes, entraînant un allongement des délais d'exécution.

Le travail ininterrompu durant la période estivale a permis de maintenir le rythme. De même, la fermeture de la voie du N°59 au N°71, y compris la nuit, permet un travail en sécurité, plus rapide et donc la finalisation de cette phase en novembre.

En effet, dans cette portion de route, le réseau vétuste se situe au milieu de la chaussée et, malgré tous les moyens lourds mis en œuvre, l'entreprise a dû fermer totalement la route à la circulation et les stationnements ont été interdits, de jour comme de nuit.

La desserte piétonne a été maintenue pendant cette période. Depuis le 28 septembre, la voie est fermée comme précédemment de 8h30 à 17h00.

Parallèlement, l'entreprise interviendra sur la canalisation des eaux pluviales avec la technique du chemisage. À l'issue des travaux menés sur le réseau d'assainissement, la commune démarrera la phase d'enfouissement permettant la disparition des fils aériens de téléphonie et d'électricité.



Une marollaise publiée



Amandine AVRIL, marollaise depuis 4 ans, a créé le blog à succès « Les Micheline » pour montrer que l'on peut être une femme normale sans être nulle et avoir une vie très classique, mais parfaitement épanouissante. Elle a, fin mai, publié son livre « J'emmerde les femmes parfaites ». Ce livre humoristique au bon goût de vacances raconte les aventures au quotidien de Micheline. Sorte de double de l'auteure, elle assume ses imperfections, ses complexes et ses insuffisances et a même décidé d'en faire une force. Elle nous raconte ainsi tous ses « plans foireux » avec beaucoup d'humour, de dérision et de second degré. Un livre déculpabilisant pour toutes celles qui ont rêvé de ressembler à une femme « parfaite ». **Bravo à tous ces Marollais qui ont tant de talents !**

https://www.city-editions.com/index.php?page=livre&ID_livres=879&ID_auteurs=466

Sa prochaine séance de dédicace aura lieu au salon du livre de Brétigny-sur-Orge le week-end du 26 octobre.



Sortie des seniors du 5 juin



Cette année, le CCAS avait organisé la sortie de juin autour d'une promenade en train à vapeur. Après la visite du musée du Chemin de fer à Beillé, nous étions une centaine à avoir pris place dans de vieux wagons pour cheminer sur l'ancienne voie ferrée de Mamers à Saint-Calais.

Un parcours sinueux, au bon gré de notre locomotive, alimentée au charbon, qui s'est arrêtée à la gare de Tuffé. Là, notre guide conférencier nous a accueillis pour une visite guidée de l'Abbaye, monastère du VII^e au XVIII^e, qui conserve essentiellement les vestiges des bâtiments conventuels reconstruits par la congrégation de Saint Maur. Puis, sous la pluie battante, le guide nous amène au bourg pour évoquer l'évolution de ce village autour de la gare et comment l'environnement paysager a évolué au fil du temps. Une halte au restaurant Le Chalet du Lac à Tuffé puis, à l'issue du repas, on retrouve notre « loco » qui nous dirige vers Prévelles. Cette vieille anglaise du 19^e siècle souffle, crache, expulse des volutes de fumée noire dès que la pente s'élève un peu... On garde le souvenir de l'engagement des bénévoles des trains de la Transvap qui consacrent leur temps de loisirs à conserver, rénover et faire vivre ces vieilles machines pour notre plus grand bonheur.



On a fini cette journée par la visite guidée du jardin potager du Château de Bonnétable. La visite de ce magnifique site en à peine une heure est une

gageure, tant il y a de fleurs à découvrir, des écuries classées à visiter et son éolienne Bollé magnifiquement conservée. Pour beaucoup d'entre nous, la nécessité d'une visite ultérieure s'est rapidement imposée.



Recrutement : ça bouge en Essonne !

L'installation de plusieurs entreprises majeures sur Cœur d'Essonne Agglomération est en passe de générer une arrivée massive d'emplois sur notre territoire dans les semaines et mois à venir.



Pour accompagner au mieux cette dynamique sans précédent, un dispositif spécifique, intitulé « Ça bouge en Essonne », piloté par la Préfecture et Pôle emploi, a été mis en place. L'objectif est de pouvoir relayer les nombreuses offres à venir afin que ces emplois de proximité puissent bénéficier aux habitants du territoire. Numéro à retenir : 01.60.85.25.95 ou logistiqueessonne.91066@pole-emploi.fr pour les adeptes du clavier.

Grâce à ce point d'entrée, chaque chercheur d'emploi (inscrit ou non à Pôle Emploi) pourra participer aux réunions d'information collectives organisées sur le territoire et ainsi prendre connaissance des secteurs qui recrutent et des besoins exprimés par les entreprises. Ces rencontres permettront également de mieux identifier les profils des candidats (en termes de savoir-être, d'aptitudes professionnelles, etc.) pour pouvoir mettre en place un suivi, tout au long de leur parcours, et les orienter lors des recrutements suivants.



Pour plus d'informations :

Service Développement de l'Emploi et Insertion CDEA,
Céline LEVEQUE,
chargée de l'appui au recrutement : 01.84.65.02.81

Dispositif SOLIBAIL



au bénéfice des propriétaires souhaitant mettre en location un logement

Instauré par une circulaire du 5 mars 2009, le dispositif Solibail permet à des propriétaires de louer leur appartement dans le cadre d'une location sécurisée.

En contrepartie d'un loyer encadré au regard du prix du marché ou des plafonds ANAH, les propriétaires bénéficient de plusieurs avantages :

- La garantie du versement du loyer en cas de vacance du logement ou d'impayés du ménage occupant
- La tranquillité de gestion du bien avec le suivi administratif et social de l'occupant ainsi que la relocation en cas de départ d'un ménage
- La prise en charge de l'entretien courant du logement et une remise en état du logement conformément à l'état des lieux d'entrée.

En cas de conventionnement ANAH, il est possible d'avoir des subventions pour la réalisation des travaux et 85 % de déductions fiscales sur les revenus locatifs. À ce jour en Ile-de-France, plus de 5 700 logements ont rejoint le dispositif dont 950 en Essonne.

Pour plus d'informations, veuillez prendre RDV avec l'élu en charge du logement au CCAS.



Repas des aînés et colis de Noël



Le repas des aînés se tiendra le samedi 19 janvier 2019 à la salle des fêtes. Les Marolles et Marolles ayant atteint l'âge de 65 ans à cette date et leur conjoint sont conviés à cette manifestation.

Pour ceux ou celles qui, pour des raisons personnelles, ne pourraient se déplacer, il sera proposé un colis de Noël qui sera distribué le samedi 15 décembre dans la matinée.

Les familles de plus de 65 ans et ayant un revenu fiscal de référence ne dépassant 18 000 € pour une personne seule et 30 000 € pour un couple, peuvent bénéficier du colis et du repas (à vérifier sur votre avis d'imposition 2018 pour les revenus 2017).

Pour profiter de ces dispositifs, il faudra impérativement venir s'inscrire auprès du CCAS. Les modalités et le bulletin d'inscription vous seront précisés dans l'Écho marollais distribué fin septembre.

Semaine bleue



Cette année, la Semaine bleue se tiendra sur Marolles du 8 au 11 octobre 2018. Le CCAS offrira pour la semaine des moments de plaisir et de multiples rencontres.

Au programme : Réunion de présentation des ateliers « équilibre », visite commentée du musée forain d'Artenay avec organisation d'un atelier, repas dansant et, pour finir, loto avec goûter et cocktail.

Retrouvez le programme détaillé sur l'Écho marollais de septembre 2018 ou au CCAS.



Vesti'Aid



Voici nos dates de dépôt et vente pour le début de la nouvelle année scolaire :

Dépôt et vente

6 et 20 octobre

10 et 24 novembre

8 et 22 décembre

La foire aux jouets aura lieu le 18 novembre de 13h30 à 17h30 dans la salle des fêtes.

À noter : désormais, nous sommes ouverts systématiquement pour le dépôt et la vente.

Calendrier de fin d'année

SEMAINE BLEUE

Du 8 au 11 octobre

LOTO

11 octobre

DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

Samedi 15 décembre

dans la matinée

REPAS DU 3^{ème} ÂGE

19 janvier 2019



L'été, période propice aux activités extérieures

Des séances de mini-golf ont rythmé la période estivale entre fous rires et esprit sportif. Les séances de marche reprendront en septembre pour découvrir ou redécouvrir Marolles.



Rencontres intergénérationnelles

C'est avec plaisir que nous avons accepté l'invitation des petits écoliers de l'école maternelle pour apprécier leur spectacle. Bravo aux petits artistes !



Notre nouvelle salle de restauration et d'animation

Après de longues semaines de travaux, les résidents ont eu le plaisir de retrouver la salle de restauration nouvellement aménagée. Merci aux différents corps de métiers qui ont su apporter tout le confort nécessaire à nos anciens.



Les ateliers créatifs

Les ateliers ont pris le relais des séances de marche en cette période caniculaire. Les mamies créatives ont aussi participé, lors des séances manuelles, à la décoration des parties communes de la résidence. Cela a été aussi l'occasion de commencer la préparation de la Semaine bleue et autres festivités à venir.



Les moments festifs de la résidence

L'été a été rythmé par nos goûters à thème et les anniversaires.

Les résidents ont partagé des moments de convivialité et de gourmandises autour de délicieuses tartes. Nous avons fêté dans une ambiance joyeuse les anniversaires des résidents.





Médiathèque municipale Jean Farges
 3, Grande Rue - 91630 Marolles-en-Hurepoix
 Tél. : 01 64 56 11 43
 Courriel : mediatheque@marolles-en-hurepoix.fr
 Site internet : <http://mediatheques.coeuressonne.fr>
 Facebook : www.facebook.com/bibmarolles

L'inscription est gratuite pour tous les marollais pour le prêt de documents. Une inscription individuelle est réalisée à l'accueil. Une pièce d'identité suffit pour s'inscrire. Pour les mineurs, une autorisation parentale doit être fournie.

Horaires d'ouverture à partir de la rentrée	Mardi	16h - 18h30
	Mercredi	10h - 12h30 et 15h - 18h30
	Vendredi	16h - 19h
	Samedi	10h - 12h30 et 15h - 17h

Zoom en images sur... nos dernières animations



Exposition « Le Geste » avec l'Atelier Jeanne & Julie. Du 30 mai au 16 juin, exposition de livres d'artistes et panneaux qui invitait le lecteur à devenir acteur par la manipulation des livres, dans le cadre du CLEA (Contrat Local d'Education Artistique) initié par Cœur d'Essonne Agglomération.



Valise marionnettique. Début juin, avant le spectacle des Fables de la Fontaine avec la Compagnie Daru, séance d'initiation aux marionnettes avec Nicolas Charentin le mercredi après-midi pour petits et grands.



Sieste musicale.
 La compagnie Sabdag a envoûté son public avec brio lors de cette sieste musicale. En photo, les premières notes de cette animation...



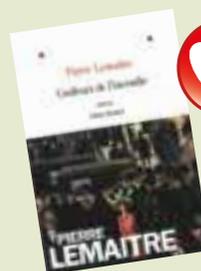
Bébés lecteurs. Fin juin, pour clôturer l'année scolaire en douceur, séance de minoucontes pour l'Atelier des Ouistitis, association d'assistantes maternelles avec Annyvonne...

Les coups de cœur des lecteurs



Notre sélection de romans adultes

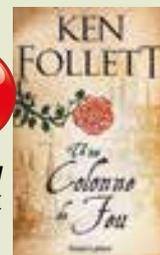
Quelques romans choisis par nos soins à la médiathèque



1 Couleurs de l'incendie
 Pierre Lemaitre



2 Une colonne de feu
 Ken Follett



3 Les rois d'Islande
 Einar Mar Gudmundsson



4 L'odeur de la forêt
 Hélène Gestern



5 L'enfant qui mesurait le monde
 Metin Arditi

Retrouvez l'ensemble des sélections dans la rubrique coups de cœur sur notre portail web <http://mediatheques.coeuressonne.fr>

> Fête de la science en octobre sur le thème de la botanique en collaboration avec Cœur d'Essonne Agglomération

Découvrez l'ensemble de notre programmation sur <http://mediatheques.coeuressonne.fr> ou avec l'écho marollais et notre page Facebook www.facebook.com/bibmarolles

• **Tout le mois d'octobre**, nous accueillerons une grainothèque comme 10 autres médiathèques du réseau. Conçue par l'association Repères, elle sera un espace d'échange de graines, une autre façon de cultiver son jardin ! Vous amenez quelques graines de chez vous et vous repartez avec celles d'autres usagers.



• **Mercredi 10 octobre à 15h** : Contes du jardin « En compagnie du P'tit hérisson » avec Coline Promeyrat. C'est le petit hérisson, habitant timide et bienfaisant de nos jardins qui sera notre guide dans cette promenade au jardin. À partir de 6 ans. Réservation indispensable.



• **Samedi 13 octobre à 14h30** : Atelier « Plantes médicinales » pour adultes par le Conservatoire National des Plantes de Milly-la-Forêt. Venez vous initier à la reconnaissance et à la transformation des Simples. Découvrez le mode de séchage des plantes, apprenez à distinguer huile végétale, huile macérée et huile essentielle. Réservation indispensable. Nombre de places limité.



> Mise en réseau des médiathèques



Depuis avril dernier, vous disposez d'un catalogue commun aux 20 médiathèques sur le territoire de Cœur d'Essonne Agglomération (les 14 médiathèques communautaires et les 6 médiathèques municipales, dont celle de Marolles). Grâce à la carte unique des abonnées, il est possible d'emprunter, de réserver et de restituer vos documents dans les 20 médiathèques du réseau.



2^{ème} semestre 2018

Ce programme est provisoire et peut être modifié.

LIEUX

OCTOBRE

6 et 7 : Salon du tout-petits	Sd fêtes
7 : Fête de la peinture	Mille Club
Du 8 au 11 : Semaine bleue (CCAS)	Sd fêtes et RPA
13 et 14 : Festival du court métrage (Le Francilien)	Sd fêtes
18 : Conférence sur l'estime de soi chez l'enfant	Mille club
18 : Atelier de proximité avec Mme Romeiro Dias, députée	Sd fêtes

NOVEMBRE

3 : Soirée des Pompiers (Amicale des Pompiers)	Sd fêtes
Du 8 au 13 : Exposition « L'Europe déchirée » - Grande guerre - 2 ^{ème} partie 1917-1918 (Histoire et Patrimoine)	Sd fêtes
11 : Cérémonie du 11 novembre	Église puis monument aux morts
16 : Accueil des nouveaux marollais	Sd fêtes
17 : Bal du beaujolais nouveau (Comité des fêtes)	Sd fêtes
18 : Foire aux jouets (Vesti'aid)	Sd fêtes
Du 23 au 25 novembre : Représentations de théâtre (Compagnie des Hermines)	Sd fêtes
30 : Concert « Contrebassens »	Sd fêtes

DÉCEMBRE

5 : Don du sang (EFS)	Sd fêtes
7 : Téléthon	Sd fêtes
8 et 9 : Challenge de Noël (USM Ju Jit So)	Cosec
15 et 16 : Salon de Noël (Salon des talents cachés de la MJC)	Sd fêtes
15 et 16 : Salon de Noël (Association confidences créatives)	Cosec
18 : Arbre de Noël (USM Vo Co Truyen)	Cosec
22 : Noël des enfants marollais	Sd fêtes
23 : Concert de Noël	Église

JANVIER

11 : Vœux du maire	Sd fêtes
12 : 2 ^{ème} forum des métiers	Collège
19 : Repas du 3 ^{ème} âge	Sd fêtes
25 : Hivernales	Sd fêtes

Accueil des nouveaux marollais

L'accueil des nouveaux Marollais aura lieu cette année **vendredi 16 novembre à 19h à la salle des fêtes**. Si vous avez emménagé à Marolles-en-Hurepoix courant 2018, faites-vous connaître en mairie, nous serons ravis de vous inviter et de vous compter parmi nous pour ce moment convivial de partage et d'échanges.



Téléthon



La commission Sports, Jeunesse Loisirs et de nombreuses associations Marollaises vous invitent à vous mobiliser pour le **Téléthon le vendredi 7 décembre à partir de 19h à la salle des fêtes**. Nous vous proposerons de nombreuses animations sportives et/ou divertissantes, un repas chaud avec boissons, des démonstrations... le tout dans une ambiance conviviale au profit du Téléthon.

Festivités de Noël



Au programme cette année :

- **Salon de Noël les 15 et 16 décembre.** Retrouvez la MJC à la salle des fêtes et l'association confidences créatives au Cosec.
- **Noël des enfants marollais le samedi 22 décembre** de 15h à 17h où les enfants pourront assister à un spectacle
- **Concert de Noël le dimanche 23 décembre** à 16h à l'église



Le programme définitif et le détail des différentes manifestations vous seront communiqués dans l'Écho marollais tous les mois.



Halte-garderie : Les 30 ans



C'est dans une ambiance très conviviale que plus de 180 personnes, petites et grandes, se sont retrouvées le dimanche après-midi 1^{er} juillet pour fêter les 30 ans d'accueil de la halte-garderie communautaire « La farandole ».

Anciens et nouveaux se sont rencontrés, ont feuilleté des albums photos et ont pu partager des émotions et des éclats de rire du temps passé.

Les acteurs de ce lieu nous ont fait partager leurs souvenirs en vidéo. En effet, des témoignages de parents et professionnels ont fait l'objet d'un court métrage projeté à cette occasion.

La halte-garderie, qui a évolué tant dans les jours que dans les horaires d'ouverture, reste un lieu garantissant l'objectif d'une douceur d'accueil, d'une écoute de l'enfant et des parents.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé de différentes façons à cet événement ainsi que l'équipe pour son investissement et la mise en pratique de ces valeurs pédagogiques.

Un grand merci pour cette belle journée.



HORAIRES DE LA STRUCTURE

Lundi : 8h45-12h

Mardi, jeudi, vendredi : 8h45-17h

Fermetures les mercredis et toutes les vacances scolaires.

Atlan13 Kaz'Ados



Un été très chaud et très sportif pour les jeunes de Kaz'Ados et Atlan13 cet été...



Accrobranche, téléski nautique, boxe, sortie à la piscine de Buthiers, grand jeu Fortnite, paddle à Bois-le-Roi, ateliers cuisine et bar à cocktails, VTT au Port aux cerises, sortie cinéma, plage et baignade à Jablines, veillées Barbecue et Burger quizz, tournoi de foot et grosses soirées lors de la retransmission des demi-finales de la coupe du monde de football ont été au programme.

Rappel : Conférence organisée par le centre de loisirs



Conférence sur

« l'estime de soi, un super pouvoir pour bien grandir »

Le jeudi 18 octobre 2018 à 20h au mille club
Animée par une psychologue

Entrée libre. Renseignements et réservation (conseillée) par mail à :
centredeloisirs@marolles-en-hurepoix.fr.



Formation aux premiers secours



**Formation PSC1
(Premiers Secours)**

**Vous avez entre 14 et 21 ans,
venez apprendre les gestes
qui sauvent !**

Inscrivez-vous à la formation PSC1
totalement gratuite de 9h à 17h
à Atlan 13 le samedi 10 novembre

Inscription obligatoire à l'adresse suivante :
atlan91630@gmail.com



L'été 2018 en quelques mots et photos...

La rentrée des classes est déjà passée, alors il est temps de faire un « petit retour en arrière » pour se souvenir des vacances d'été au service Enfance et Jeunesse... Tout au long de l'été, les équipes d'animation du service Enfance et Jeunesse se sont relayées pour proposer aux enfants et jeunes des animations au centre de loisirs, sur Kaz'Ados et sur Atlan 13, ainsi que quatre séjours.

LES QUATRE SÉJOURS D'ÉTÉ

DEUX SÉJOURS EN NORMANDIE À TORCHAMP pour 61 enfants et jeunes au total...

Des séjours où les enfants et jeunes ont pu découvrir et pratiquer des activités sportives de pleine nature (kayak, escalade, tir à l'arc, pêche, équitation). La rivière, située devant le centre, nous a permis de nous rafraîchir et de faire des barrages et autres jeux d'eau. Une soirée « feu de camp et barbecue » en juillet, des jeux et animations proposés par les animateurs ont complété ce programme.

Séjour du 9 au 13 juillet



Séjour du 27 au 31 août



L'été 2018 en quelques mots et photos...

UN SÉJOUR EN CAMPING À L'ÎLE DE LOISIRS DE JABLINES (du 16 au 20 juillet) pour 28 enfants...

Un séjour où les enfants ont pratiqué des activités sportives (paddle, tir à l'arc, équitation, téléski nautique, catamaran) et profité des nombreuses baignades dans le lac aménagé avec sa plage de sable fin.



UN SÉJOUR À LA TRANCHE-SUR-MER (du 20 au 25 août) pour 21 pré-ados...

Les 21 participants ont pu profiter d'une semaine sur la côte Vendéenne, à La Tranche sur mer. Le séjour a été rythmé par de nombreuses baignades (mer et piscine du camping), veillées (karoké, Fureur, soirée manège au Luna Park, ...), animations (tournois sportifs, jeux de plage) et farniente. On rajoute une journée au parc d'attractions Indian Forest (Water Jump, spider filet, duels sportifs type Fort Boyard, Déval'kart, footbulle, etc.). Un séjour ensoleillé qui nous laisse plein de bons souvenirs.



Que dire de plus ? AH SI, VIVEMENT L'ÉTÉ PROCHAIN ! Allez, on vous donne un indice...

Des séjours en Normandie seront reconduits l'été prochain (du 8 au 12 juillet, du 15 au 19 juillet et du 26 au 30 août 2019). Nous changeons de lieu, et nous allons à pont d'Ouilly (en Suisse Normande). Et d'autres destinations vous seront proposées !



USM Vo Co Truyen



Les Vo Phucs sont ressortis : c'est la rentrée !

La fin de saison a été marquée par des événements festifs et des passages de grades réussis. Nous tenons particulièrement à féliciter trois de nos ceintures rouges qui ont obtenu leur 1^{er} dan fédéral : Christian Lipp, Kévin Delfour et Christian Normand. Après quelques semaines de vacances, les cours de Vo Co Truyen ont repris depuis le 11 septembre à la salle d'arts martiaux.

Comme les saisons précédentes, **les cours sont assurés par les ceintures rouges aidées de leurs assistants qui sont ceintures jaunes.**

Cette organisation vise le partage des savoirs entre anciens et nouveaux pratiquants pour arriver à la maîtrise de cet art martial vietnamien.

Les entraînements ont lieu tous les mardis et vendredis à la salle d'arts martiaux : pour les enfants de 19h à 20h et pour les ados/ adultes de 20h à 22h. Les cours mêlent échauffements, combats souples poings-pieds, enchaînements à mains nues et avec les armes traditionnelles (bâton, sabre...) ainsi que de la self-défense.

Depuis plusieurs années, le club a à cœur d'organiser des événements festifs et sportifs tout au long de l'année pour rassembler ses pratiquants et leur famille. **Le traditionnel pot d'accueil d'octobre** marque le début de saison pour qu'anciens et nouveaux apprennent à se connaître.

N'hésitez pas à nous rejoindre en venant à un des entraînements. Jusqu'aux vacances de la Toussaint, un cours d'essai gratuit (sans certificat médical) vous est proposé.

Pour de plus amples informations, retrouvez-nous sur notre site internet <http://usmvocotruyen.com/> ou notre page Facebook USM Vo Co Truyen.

Vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse : usm.vocotruyen@gmail.com



Atelier Self Défense Mixte (ASDM)



L'ASDM a repris ses cours depuis le jeudi 13 septembre 2018.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi de 15h à 17h au dojo et le jeudi de 20h30 à 22h à la salle de danse.

Venez nombreux découvrir cette nouvelle discipline d'art martial.

Sportivement vôtre....

Le bureau.

USM Ju Jit So



Une association pour tous

Le judo est plus qu'une activité, c'est une philosophie de vie, un sport pour toutes les générations.

C'est un sport olympique depuis 1964 ! Dès 4 ans, le judo canalise les enfants un peu trop actifs, et développe une assurance en soi pour les enfants un peu trop timides.

Les valeurs du Judo : l'amitié, le courage, la sincérité, l'honneur, la modestie, le respect, le contrôle de soi et la politesse.

Ju-jitsu / Judo adulte (à partir de 13 ans) : un sport, deux disciplines ; du judo axé self défense

À base d'atémis, de coups portés (pied et poings), de projections, de clefs et d'étranglements. Le Ju-jitsu est l'art martial ancestral des samourais, à partir duquel ont été créés le judo, le karaté... Il est aujourd'hui le sport de combat qui s'approche le plus du, très à la mode, MMA ! (Mixed Martial Arts).

N'ayez crainte ! Nous mettons à disposition les protections nécessaires pour pratiquer en toute sécurité. De plus, notre section adulte compte : 4 ceintures noires et 5 ceintures marron pour vous encadrer et vous aider à progresser rapidement.

Aérogym : cours de renforcement musculaire ouvert à tous

Cardio, abdos fessiers et étirements sont au programme. Cette activité se déroule sur tatamis.

Relaxation : gestion du stress

Souple et mobile entretenez votre corps et votre esprit.

À vos agendas.

- **Sport en famille :** semaine du 15 au 20 octobre, nos cours sont ouverts à tous pour découvrir nos sections.
- **Challenge de Noël :** week-end du 8 et 9 décembre, aura lieu comme chaque année notre challenge de Judo qui accueillera plus de 20 clubs essonnien pour une compétition enfants de 5 à 13 ans.

Les activités de l'association se font dans une ambiance conviviale et respectueuse. **Pour toutes informations, n'hésitez pas à venir nous retrouver au dojo les lundi, mercredi, jeudi soir et le samedi matin aux heures de cours. Vous pouvez aussi consulter notre site web :**

<http://www.marollesjudo.wix.com/jujitso> et notre page Facebook : www.facebook.com/jujitso.marollesenhurepoix





USM Tennis



Animations de fin de saison

La compétition : nous félicitons l'équipe garçons 15/16 ans qui, après un beau parcours, s'est inclinée en 1/4 de finale des interclubs été. Bravo à l'équipe 9/10 ans qui a remporté la finale des interclubs pédagogiques mixte le samedi 1^{er} juillet sur les terrains du Comité de l'Essonne.

Roland Garros : mercredi 30 mai, une dizaine de jeunes joueurs a eu la chance de passer une journée à Roland Garros et d'assister à de belles rencontres de champions. Ils ont mis de l'ambiance dans les gradins et ont apprécié le beau niveau de jeu, sous un beau soleil !

Fête du tennis : samedi 9 juin, à l'initiative de la FFT, le club a organisé la fête du tennis en ouvrant les portes des courts à tous les Marolmois afin de leur faire découvrir son activité ainsi que le FITtennis. Avec « invite ton copain », les enfants de l'école de tennis ont pu partager leur passion. Les courts étaient bien occupés et animés ! C'était aussi l'occasion pour nos petits champions de s'affronter lors des finales du tournoi de l'école de tennis.

Fête du club : dimanche 17 juin, un barbecue et des jeux traditionnels ont réuni les adhérents pour clôturer la saison, sous un beau soleil et dans la bonne humeur ! Ils ont pu assister à la remise des récompenses de tous nos jeunes joueurs qui ont encore bien progressé cette année.

La saison 2018/2019

La compétition : depuis le 15 septembre, 2 équipes hommes et une équipe dames participent au Challenge de l'Essonne, compétition départementale qui regroupe une centaine d'équipes. L'équipe dames +45ans démarrera la compétition à partir du 13 octobre.

Les inscriptions et les cours : notre équipe enseignante, composée de Marc, Steven et Cédric, vous accueille tous les soirs de la semaine ainsi que le mercredi toute la journée et le samedi matin. Vous pouvez également venir essayer le FITtennis le samedi de 10h à 10h45.

Pour toute demande de renseignements, rendez-vous au club house **tous les samedis de 11h à 12h** (sauf pendant les vacances scolaires) ou contactez-nous par mail à us.marolles@fft.fr.

Retrouvez toute l'actualité du club sur notre site internet

www.club.fft.fr/us.marolles ou sur Facebook

<https://www.facebook.com/USMtennis>.



Club Nautique de l'Arpajonnais



La plongée sous-marine vous tente ? Venez faire un baptême.

Vous avez un niveau de plongée ? Venez-vous former ou faire des sorties en mer. **N'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous voir tous les jeudis à partir de 20h45 au Bassin Nautique de l'Arpajonnais (BNA)** à La Norville. Notre club vous permettra de vous former à tous les niveaux de plongeurs, d'encadrement ainsi que diverses spécialités (photo, vidéo, bio, nitrox, combinaison étanche).

Notre site : <http://cnaplongee.free.fr> ou téléphone au 06.11.25.02.27

USM Taekwondo



Vous cherchez pour vous ou vos enfants, un sport alliant physique et spiritualité, combativité et zen attitude, respect de l'autre et maîtrise de soi ?

Alors le Taekwondo (« la voie des pieds et des poings ») est fait pour vous. Accessible dès 5 ans, c'est un art martial coréen et une discipline olympique aux multiples facettes (technique - combat - casse de planches - self-défense...).

À Marolles, on le pratique avec sérieux, dans la joie et la convivialité en partageant de bons moments sportifs (stages, tournois, championnats, passages de grades...) et humains (sorties restaurant en famille, goûters...).

- **Activité « Baby Taekwondo »** : enfants de 5/6 ans (4 ans au cas par cas) : mercredi de 16h30/17h30 (dojo).
- **Cours enfants** (7 à 11 ans) : lundi & mercredi 19h30/20h30 (salle de danse).
- **Cours ados/adultes** (à partir de 12 ans) : lundi & mercredi 20h30/22h00 (salle de danse).

Inscription possible toute l'année. N'hésitez pas à venir faire 1 ou 2 cours d'essai.

Bonne saison à toutes et tous ! L'équipe USM Taekwondo.

Contact :

marollestaekwondo@gmail.com et www.facebook.com/UsmTkdDokwan





Comité des fêtes



Le bal du 13 juillet, organisé par le comité des fêtes, a rassemblé les marollais sur le nouvel espace « Cœur de ville ».

Le beau temps aidant, ça a été l'occasion de passer une fête nationale à la bonne franquette mais dans les règles de l'art ! Notre paëlla, préparée sur place par nos bénévoles et sa buvette vous ont aidés à tenir jusqu'au bout de la nuit. La programmation musicale variée du groupe 'Sans sucre ajouté' vous a ravi à en juger par le nombre de danseurs sur la piste.

Bref, une magnifique soirée.

Merci à tous les bénévoles pour l'excellente organisation de cet événement et à l'année prochaine.

Prochaine manifestation : le bal du beaujolais prévu le 17 novembre 2018.

École de musique

ATELIER ÉVEIL MUSICAL

« La musique c'est du bruit qui pense »
(Victor Hugo)

L'éveil musical a pour but de faire découvrir à votre enfant des sons inattendus d'instruments étonnants et d'utiliser sa voix comme outil musical. L'éveil musical est une invitation à la musique par la découverte des sens, des rythmes et des différents instruments tout en s'amusant avec des jeux musicaux, des comptines et une sensibilisation à l'écoute des différentes musiques.

Venez découvrir cet atelier musical à l'école de Musique le mercredi de 17h à 18h.



ATELIER ALTO

Votre enfant hésite entre le son cristallin du violon et le son chaleureux du violoncelle. Ne cherchez plus, c'est l'alto qui lui faut. Grand frère du violon, l'alto nous charme par son timbre rond, chaud, pénétrant et mélodieux. L'alto est la parfaite fusion de ces deux instruments.



Venez faire plus ample connaissance avec cet instrument lors de notre atelier musical le mercredi à 18h à l'école de musique.

CHORALE

Vous aimez chanter alors rejoignez la chorale de l'école de musique (tous niveaux acceptés).



Atelier des ouistitis



L'Atelier des Ouistitis

**SALON DU TOUT PETIT
AUTOMNE/HIVER**
Achat et vente (0 à 12 ans)
Vêtements - jouets / jeux
Matériel de puériculture

SAMEDI 6 OCTOBRE 2018

Marolles en Hurepoix
SALLE DES FÊTES
Avenue du lieutenant Agoutin

Inscription uniquement par mail
Places limitées
Attention : les chaussures ne sont plus acceptées

CONDITIONS

Dépôt des articles :
Samedi 6 Octobre de 9 h à 11h 30
10 % seront retenus sur les ventes.
Tous les articles devront être propres et en bon état.
Seuls les vêtements **Automne/Hiver** seront acceptés.
Les déposants doivent être majeurs.
2€ seront demandés par tranche de 15 articles déposés
45 articles par famille présente lors du dépôt
Dont 30 vêtements maximum.

Vente :
Samedi 6 Octobre de 15 h à 18 h

Reprise des invendus :
Dimanche 7 Octobre de 9 h à 10 h 30

Les articles ne seront ni repris ni échangés après le passage en caisse.
VEZ NOMBREUX NOUS RENDRE VISITE
Contact mail : latelierdesouistitis@gmail.com
Renseignements : 07 86 18 48 48 ou 06 75 19 01 90

A NOTER : Nous déclinons toute responsabilité en cas de détérioration, de vol ou de perte des articles déposés.
À cet effet le fait de les déposer, vaut acceptation de nos conditions.
Information : parking, poussettes prévu pour les clients dans la salle lors de la vente.

NE ME JETEZ PAS SUR LA VOIE PUBLIQUE, SVP.

Le prochain salon du tout-petit aura lieu les samedi 6 et dimanche 7 octobre à la salle des fêtes. Venez acheter et vendre des jouets, des vêtements (de 0 à 12 ans) et du matériel de puériculture.

**Samedi 6 : Dépôt de 9h à 11h30 /
Vente de 15h à 18h**

Dimanche 7 : Reprise des invendus de 9h à 10h30.

La Compagnie des Hermines



Dévorez-moi d'Olivier Lejeune par La Compagnie des Hermines

Un célèbre critique gastronomique soumet un chef réputé à un redoutable chantage. Pour récupérer sa troisième étoile, le chef doit lui faire vivre une expérience culinaire sans précédent. En grand secret, il se prépare à concocter le plat qui répondra aux exigences de ce fin gourmet mais l'irruption de sa femme et de son commis de cuisine vont venir contrarier ses plans et pimenter la situation...

Une histoire qui ne manque pas de sel, inspirée d'un véritable fait divers.

Rendez-vous fin novembre pour la dégustation de notre nouvelle recette :

Vendredi 23 et samedi 24 novembre à 20h45

Dimanche 25 novembre à 15h

Salle des fêtes François des Garets

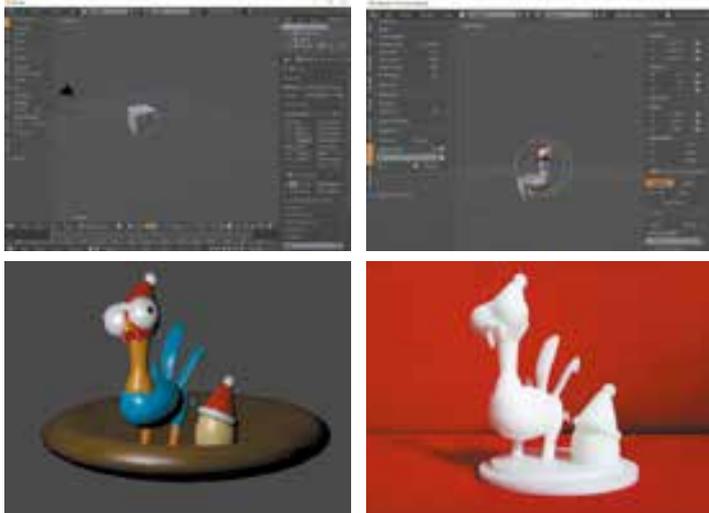
Entrée libre



L'atelier Creatik Atelier de conception 3D



L'atelier Creatik propose des cours de modélisation 3D avec le logiciel libre Blender. Cette technique permet la création d'objets en 3 dimensions sur ordinateur. Elle est utilisée dans de nombreux domaines tels que l'architecture, les jeux vidéo, l'industrie automobile, le film d'animation, l'impression 3D etc.



Séquence de création d'une modélisation, de son rendu et de son impression 3D.

La saison 2018-2019 commence bien pour l'atelier Creatik. Forte de son succès, un an après sa création, l'association se développe et ouvre un nouveau cours pour les débutants adultes ou enfants (à partir de 12 ans).

- Cours pour débutants le samedi de 9h à 11h ou de 14h à 16h
- Cours pour confirmés le samedi de 11h à 13h

Les cours sont assurés 2 fois par mois par Éva, infographiste 3D professionnelle travaillant dans l'industrie du film d'animation et Anne-Lise, qui vient de rejoindre l'équipe.

Tout au long de l'année, des sorties et des stages sont organisés afin de faire découvrir et sensibiliser les adhérents et non adhérents aux nouvelles technologies liées au monde de la 3D.

Pour clôturer la saison 2017/2018, les adhérents de L'atelier Creatik ont visité le 30 juin dernier le Fablab de Ris-Orangis, immense atelier dédié à la science numérique. Et, nous pouvons d'ores et déjà annoncer la prochaine sortie qui aura lieu fin novembre : Visite du salon Maker Faire de Paris, grand événement de référence pour tous les adeptes de l'innovation, à la Cité des sciences et de l'industrie du parc de La Villette.

Retrouvez-nous sur Facebook ou <http://l-atelier-creatik.fr/>
et pour tout renseignement, contactez-nous par mail à :
lateliercreatik@gmail.com.

Chorale interparoissiale



Cheptainville, Guibeville, Leudeville et Marolles-en-Hurepoix

Pour participer à l'animation des célébrations liturgiques, n'hésitez pas à rejoindre la chorale interparoissiale Saint Georges – Saint Martin.

Pour tout renseignement, contactez Madame CHAUVANCY au 06.10.91.94.80

Le voyage 2018 de la FNACA



Cette année, nous sommes partis dans la presqu'île de Rhuys, à Kerjouanno du 9 au 17 juin. Après une halte pique-nique dans un petit village d'Ille-et-Vilaine où un violent orage est arrivé, nous avons vu l'étang se remplir et finalement déborder à gros flots provoquant une inondation sur le chemin d'accès. Le sang-froid de nos chauffeurs a permis de nous évacuer sans autre dommage qu'un bon bain de pieds... et de continuer notre route.

Remis de nos émotions, nous avons visité la presqu'île de Rhuys. Après le Cairn du Petit Mont, un aperçu du Château de Suscinio, résidence des ducs de Bretagne. Puis, c'est le Port de pêche de Keroman (Lorient) où, munis d'une belle charlotte, nous avons visité les ateliers de découpe des poissons. Puis la base des sous-marins et « la flore », sous-marin français de classe Daphné. Un détour par Quiberon et Sainte-Anne d'Auray avant une journée de repos presque complète pour nos chauffeurs, l'embarcadère pour L'Angélus n'étant qu'à 4 km pour un départ en croisière dans le Golfe du Morbihan.

« Matinée libre » prévue ce matin... puis nous voilà embarqués dans le petit train de Carnac, avec la découverte des Menhirs et autres dolmens puis ce sont des Géants des Mers, magnifiques voiliers de courses qui ont pour nom « Sodebo », « Idec Sport » et autres, que nous avons admirés dans le port de La Trinité. Peut-être pour certains, des rêves de grands voyages...

Après le marché de Vannes, les remparts et les jardins, la cathédrale et les maisons à pans de bois, il faut boucler les valises et retourner vers Marolles-en-Hurepoix...

Association Le Francilien

Le Festival se déroulera les samedi 13 et dimanche 14 octobre à la salle des fêtes.

Les projections auront lieu le samedi de 10h à 12h et de 14h à 19h.

Dans la soirée du samedi, une série de films primés sera projetée. Dimanche, un forum est organisé de 10h à 11h suivi de la lecture du palmarès.

À 14h30, une projection de films d'archives historiques sur l'Essonne sera assurée par Cinéam.

L'entrée est libre et gratuite. Nous vous attendons nombreux.



Marolles Renouveau



La période estivale s'achève, et comme, chaque année, notre rentrée a commencé par la journée des associations du 9 septembre 2018.

Merci à tous les Marollais et Marollaises qui ont porté un intérêt à Marolles Renouveau lors de cette journée.

Comme promis, nous faisons remonter en mairie tous vos commentaires, remarques et observations. Nous avons besoin de votre aide et de vos idées pour nous ouvrir vers d'autres opportunités de manifestations.

Nous avons déjà préparé quelques rendez-vous, comme :

- Loto du CCAS, en octobre 2018
- Téléthon, en décembre 2018
- Essonne Verte au printemps 2019

Nous espérons vous y rencontrer nombreux.

Ce sont vos idées, vos suggestions, votre aide et votre soutien qui nous encouragent à continuer dans la recherche de nouvelles activités pour améliorer le quotidien des Marollais et Marollaises.

Le bureau de Marolles Renouveau reste à votre disposition.

Président : Daniel PAROTTE

Vice-président : Christian ANNEN

Secrétaire : Sylvie COUSIN

Secrétaire adjoint : Dominique COUTON

Trésorière : Josiane AUBRY

Daniel PAROTTE - Tél. : 06 84 54 60 13 - danparotte@orange.fr

Jardins familiaux



Nous avons démarré la saison avec un printemps propice aux semis. L'été a été moins généreux en légumes du fait des grosses chaleurs et les jardiniers ont dû « jouer » de l'arrosoir quotidiennement pour limiter la perte de légumes.

Malgré tout, c'est avec plaisir que nous avons pu profiter de nos premiers légumes plus tôt en saison. Dès la mi-juin, nous nous sommes régalés de concombres, courgettes, salades suivis très tôt en juillet par d'excellentes tomates.

Des nouveaux non désirés se sont invités sur nos parcelles faisant quelques dégâts dans nos plantations. Les rats taupiers ! Nous sommes à la recherche de moyens efficaces pour les éradiquer...

Nous attendons quelques pluies pour pouvoir préparer nos terrains avant l'hiver...



Les Jardiniers



Histoire & Patrimoine



Du 8 au 13 novembre, l'association Histoire et Patrimoine vous invite à parcourir l'exposition consacrée à la Grande Guerre : « L'Europe déchirée » deuxième partie 1917/1918 et plus.

Une page de notre histoire à ne pas oublier :

- **1917, l'année de tous les dangers**, « politiques ou militaires », la chute de l'Empire russe gangrené de longue date par la politique de l'Empereur d'Allemagne, son soutien à Lénine et aux idées des Bolcheviques s'achèvera par une paix séparée, libérant des milliers de soldats allemands qui viendront combattre sur le front occidental. C'est l'entrée en guerre des États-Unis et la clairvoyance du Président Wilson. C'est l'extraordinaire logistique de l'armée américaine qui va, en quelques mois, établir des camps de base pour des milliers de soldats qui arrivent par la mer au Havre, à Brest, à Saint-Nazaire ou à Bordeaux pour les principaux ports. Mais, c'est aussi la désastreuse bataille du Chemin des dames conduite par le Général Nivelle. Les sacrifices de la « Force noire » du Général Mangin pour des gains de quelques mètres de terrain. La poursuite des combats de la frontière Suisse à la mer du Nord.

- **1918, c'est l'année de l'offensive allemande** sous le commandement du Général Hindenburg, devenu Général en chef, qui pensait entendre sonner les cloches de Notre-Dame de Paris pour Pâques. La victoire ne sera pas au rendez-vous. La seconde bataille de la Marne perdue marquera le début de la retraite allemande. L'importance du commandement unique et la polyvalence des troupes commandées par le Général Foch allaient permettre d'entendre sonner les cloches de toutes les églises de France le 11 novembre 1918 à 11 heures annonçant ainsi le cessez le feu. C'est le centenaire de ce conflit que nous avons souhaité évoquer en ce 11 novembre 2018 afin que, plus jamais, la vie de tant d'hommes ne soit sacrifiée inutilement.

Nous vous attendons nombreux.

Association du lotissement du Chevron

Le samedi 2 juin 2018, c'était la fête dans l'espace vert privé du Chevron.

Le matin à 9h, un amical concours de pêche a été organisé pour les habitants du Chevron et tous étaient invités autour de l'étang dans l'espace vert. Une dizaine de pêcheurs était là et la matinée s'est terminée par une remise de prix aux gagnants du concours.

Puis à 15 h, une exposition d'environ 25 voitures anciennes attendait les visiteurs et les grands enfants ; Alain s'est proposé gentiment de faire faire des courtes balades dans sa voiture décapotable, pour le plus grand plaisir de certains participants. Pendant ce temps, les petits enfants participaient à divers jeux organisés par l'équipe des animateurs bénévoles. Beaucoup de résidents ont participé à ces animations.

Après cette belle journée, à 19h, un apéro bien frais a accueilli les participants venus en grand nombre au pique-nique qui s'est prolongé jusqu'à la nuit dans une ambiance festive et très détendue.

Les organisateurs se félicitent de la réussite de cette belle journée et de la grande participation des habitants du Chevron à ce rendez-vous et les remercient ainsi que tous les propriétaires des voitures anciennes.

Le Président de l'association syndicale du Chevron, Paul FRADIN



Les amis du jumelage



COMMISSION SOUTHAM

Voyage en Angleterre à la Pentecôte - 18 au 21 mai 2018

Grand soleil durant le séjour de 23 Marollais, chez nos amis de Southam, le week-end de Pentecôte dernier. **La journée en commun de samedi a commencé par la visite d'Avoncroft**, un musée en plein air regroupant dans un magnifique espace arboré, des bâtiments restaurés ayant un intérêt architectural, historique et/ou social de par la fonction qu'ils occupaient (cabines téléphoniques, péage, moulin, usine de fabrication de clous...).

Après le pique-nique, précédé d'un « toast » en l'honneur du Prince Harry dont le mariage était célébré ce jour-là, l'après-midi a été bien rempli.

1^{er} arrêt : le château d'Impney, construit pour l'épouse d'un riche industriel et transformé en hôtel de luxe depuis 1925. **2^{ème} arrêt** : Droitwich Spa, une ville réputée pour ses sources salées exploitées depuis l'antiquité et qui abritait une station thermale au 19^e siècle. **Le dernier arrêt** a été une surprise avec les magnifiques mosaïques de style byzantin de l'église romaine catholique du Sacré Cœur et de Catherine d'Alexandrie.

À chacun son dimanche : visite de la ville de Warwick, flâneries dans les jardins secrets de la région, rencontre avec Shakespeare à Stratford upon Avon...

Notre séjour s'est achevé dans le superbe décor du Hellidon Lakes Hôtel par un dîner goûteux, accompagné d'une ambiance musicale « crooner » d'un jeune artiste local.

Comme d'habitude, le temps est passé trop vite. Les Marollais, ravis de ce court séjour, ont pris le chemin du retour en se disant « à l'année prochaine » chez nous.



MJC



Nouveau bureau pour 2018/2019

Présidente : Mme Marie Christine Sallé

Vice Président : M. Pascal Laure

Trésorière : Mme Claudette Neveu

Secrétaire : Mme Nathalie Carême

Secrétaire adjointe : Mme Anne Françoise Languille

NOUVEAUTÉS

Cette année, la MJC a proposé au public des cours de Pilates et de Sophrologie. Beaucoup d'engouement pour ces nouvelles activités. Les Marollais étaient nombreux à venir nous rencontrer lors de la Journée des associations du 9 septembre pour s'inscrire.

Les activités ont toutes eu un franc succès, comme notamment la Zumba dont les cours auront lieu cette année les vendredis de 19h30 à 20h30 et de 21h à 22h, puis la couture avec la possibilité d'un 2^e cours de couture qui pourra voir le jour.

Si vous hésitez encore pour vous inscrire à une activité, sachez qu'il reste quelques places en peinture décorative, dessin/peinture adulte, magie, tennis de table (adultes et enfants), animation sportive et Hip Hop.

ÉVÈNEMENTS À VENIR

- **Téléthon : le 7 décembre**, la MJC sera présente comme chaque année pour partager avec vous cet événement si important pour la recherche.
- **Les Talents Cachés : les 15 et 16 décembre**, de nombreux amateurs seront fiers de vous présenter leurs créations. Un accueil chaleureux sera assuré par les bénévoles de la MJC qui, chaque année, se mobilisent pour vous offrir un salon digne de ce nom. Pensez à vos achats de Noël et venez nombreux. Vous trouverez sûrement des cadeaux originaux et uniques.

La MJC voudrait tout particulièrement remercier tous ses bénévoles pour leur engagement et leur disponibilité. Sans eux, la MJC n'existerait pas. Sans cet engagement, le monde associatif n'existerait plus. Alors, au nom de la Présidente et de tous les membres du bureau « MERCI ».

Si la vie associative vous intéresse, que vous avez un peu de temps, n'hésitez pas, venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus. La MJC recherche toujours des responsables d'activités (RA) pour l'animation sportive et la danse néo-classique. Un « RA », c'est le lien entre l'adhérent, le professeur et la MJC. Sans ce lien, l'activité et sa gestion sont en danger et à long terme et risquent de fermer.





Le réseau Très haut débit à fibre optique à Marolles mi 2020

L'État a lancé un vaste plan fibre pour la France entière dont le déploiement devrait être achevé en 2022.

Le THD (Très Haut Débit) et ses avantages

Le très haut débit se définit comme un débit d'au moins 30 Mbps (Mbps = million de bit par seconde), que les abonnés soient proches ou pas du 'nœud de raccordement' (on parle de NRO - Nœud de Raccordement Optique). Or, avec le média d'aujourd'hui (Câble téléphonique en cuivre), on peut rarement obtenir ce débit. De plus, sur câblage téléphonique classique, la technique, encore largement utilisée, dite **ADSL** (Asymmetric Digital Subscriber Line)* induit un débit différent selon le sens : le débit descendant (du reste du monde vers chez vous) est le plus élevé (6Mbps dans le quartier de la gare, par exemple), et le débit inverse dit montant est bien inférieur : si vous souhaitez envoyer un gros fichier, le temps de transfert sera très long ! **Quand vous passerez sur la fibre, vous gagnerez en rapidité et ce, dans les 2 sens.**

(*) Une autre technologie plus performante existe aussi en France : le VDSL2. Il existe aussi d'autres possibilités de transmettre en haut débit : la radio ! C'est une option envisagée quand la pose de câbles est difficile ou très onéreuse.



Nœud de Raccordement Optique, SRO : Sous-répartiteur optique, PBO : Point de branchement optique, PTO : Point de terminaison optique.

La « fibre optique » c'est quoi ?

C'est d'abord un abus de langage ! On devrait parler de fibre de verre et transmission optique car la fibre c'est un fil de 'verre' regroupé avec des dizaines ou centaines d'autres au sein d'un câble protecteur. Dans le centre de ce fil plus fin qu'un cheveu, est injectée une lumière colorée et modulée selon l'information à transmettre.

À son extrémité, le signal lumineux, quasiment pas déformé et peu affaibli, est converti en impulsions électriques vers votre box, puis votre ordinateur, téléphone, téléviseur, etc.

Si vous n'en avez jamais vu, venez aux horaires d'ouverture de la mairie : une vitrine vous permettra de voir des échantillons de câbles, de fibres, de cordons, de connecteurs, et peut-être plus...



Câbles de fibre optique



Câbles téléphoniques multipaires

Le Très Haut Débit, quels usages ?

Au-delà d'améliorer sensiblement les temps de téléchargement, le Très Haut Débit permet d'envisager de nouveaux usages : TV HD, TV 3D, e-médecine, e-santé, e-éducation, e-formation, etc.

Mais alors pourquoi n'a-t-on pas utilisé la fibre plus tôt ?

C'est plus cher : il faut creuser les routes, installer les câbles, les raccorder voire souder les fibres, les connecter aux équipements de réseaux etc. Ça n'existait pas lors de la pose des premiers câbles téléphoniques fin du XIX^e siècle : les premières expérimentations ont eu lieu en 1950 et les premières applications en 1970 !

La fibre, la foudre et les rongeurs

Ce n'est pas une fable de La Fontaine... habituellement, les deux agresseurs usuels des câbles électriques et télécom sont :

- la foudre, mais elle n'a heureusement pas d'effet sur la fibre optique (le verre est électriquement isolant) ;
- les rongeurs, qui aiment les câbles, qu'ils soient pour du bas ou haut débit. Il faut donc empêcher l'accès aux câbles, en ajoutant des répulsifs dans l'enrobage du câble ou en incluant une coque d'acier.

Mais alors, le débit ne dépend que du type de câble employé ?

Non, la rapidité de votre liaison dépend aussi fortement de votre **opérateur** : à titre de comparaison, sur un circuit de course automobile, toutes les voitures ne sont pas aussi rapides, pourtant elles utilisent la même route.

Y aura-t-il plusieurs opérateurs, et si oui, pourra-t-on choisir ?

Différents opérateurs vous contacteront pour vous proposer un abonnement. Il ne nous appartient pas de faire la promotion d'un opérateur en particulier (et ils ne seront connus que dans quelques mois) mais **nous vous conseillons de bien lire les offres, et de définir au préalable votre besoin pour choisir l'offre qui vous convient le mieux**, entre le contrat comprenant tout sans option et celui proposant une multitude d'options.

LE SAVIEZ-VOUS ?



Essonne numérique est le syndicat créé en 2016 sous l'impulsion du conseil départemental de l'Essonne. Il regroupe 7 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) pour un périmètre de 124 communes. **Cœur d'Essonne Agglomération (CDEA)** lui a délégué la compétence « Réseaux de télécommunication » pour apporter une solution en matière de gestion de la fracture numérique et permettre à l'ensemble de ses administrés de bénéficier des usages liés au numérique : télétravail, coworking, multimédia en haute définition, domotique...



Pour en savoir plus (calendrier de déploiement, architecture du réseau, vidéo, etc..) : <http://essonnenumerique.com>

et <https://www.coeuressonne.fr/votre-quotidien/tres-haut-debit.html> - Article réalisé avec le concours précieux de CDEA et Essonne numérique.

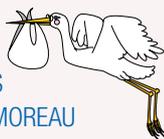


NOCES D'OR de M. et Mme Buronfosse le 28 juillet 2018

Félicitations pour ces 50 ans de mariage !



Naissances



- 31/5 Benjamin LALES
- 08/6 Thiméo DAVID MOREAU
- 16/6 Chloé LE BEC
- 16/6 Léa LE BEC
- 20/6 Chloé ECCLI
- 30/6 Léna LEBOURDIER
- 05/7 Axel SANLIAS
- 06/7 Ambre BERVILLER
- 15/7 Séléna HAMMAMI
- 15/7 Victor JOURDAN
- 16/7 Sohail MAHBOOB
- 19/7 Maël BAILLY
- 22/7 Diego SOARES
- 27/7 Camille DELAVault STOUS
- 24/8 Maxime MAZAUD LEGROS
- 10/9 Éline BANDRAC
- 11/9 Mélya BOUTIN
- 14/9 Edriss BEJI
- 18/9 Tom PATUREAU

Félicitations aux heureux parents et bienvenue aux nouveau-nés

Mariages



- 23/6 Corinne MOUGNOT et Jean-Pierre FORTEMS
- 23/6 Alexandra MAILLET et Ludovic MATHIAUD
- 30/6 Anaïs REZOUG et Jérémy MARCHAND
- 07/7 Céline BONDIGUEL et Roland GORCE
- 07/7 Laura GUYONNAUD et Kévin DELALANDE
- 28/7 Lisa REGNAULT et Yohan BARBOSA MOREIRA
- 11/8 Marie PAYET et Medhi BOUGUERRA
- 08/9 Christèle TCHALLA et Mawuéna TOULABO
- 08/9 Danielle BELVAL et Jean-Michel MARTIN
- 15/9 Marine ADAM et Nicolas WIKTOR
- 15/9 Wendy DAUVERGNE et Anthony BORET
- 22/9 Emmanuelle DOLHAGARAY et Bruno DELAVAL

Félicitations aux heureux mariés

Décès

- 08/7 Gérard AUFFRAY
- 27/7 Alain LE GALLO
- 07/8 André CARÈME
- 13/8 Jean PRAUD
- 13/8 Kévin RIDARCH
- 25/8 Jean Jacques FISCHER
- 18/9 Claude MAUGE



Toutes nos sincères condoléances aux familles

ENVOYEZ-NOUS VOS PHOTOS



Dans chaque magazine, nous vous proposons de publier gratuitement une sélection des plus belles photos. Drôles, insolites, ou émouvantes, ces images témoignent de votre vie à Marolles-en-Hurepoix. Envoyez vos photos par mail à communication@marolles-en-hurepoix.fr, accompagnées d'une courte légende ou déposez-les en mairie.



Fleur de courgettes

Géry MACHUT



Sculpture de ma main

Alexandra Poço



La nature

Isaura Poço



La visite d'un hérisson

Josiane Boulenger

ET CHEZ NOS VOISINS...



FÊTE DE LA SCIENCE 2018

fête de la Science

Retrouvez toutes les animations et manifestations organisées sur la France et plus particulièrement sur notre territoire du 6 au 14 octobre sur www.fetedelascience.fr.

JOB DATING sur les métiers de la restauration, de la logistique et du commerce.



Rendez-vous au Job Dating du 9 octobre 2018 de 9h à 15h à la salle maison neuve à Brétigny-sur-Orge (avenue de la commune de Paris). Contact et inscription à : ape91110@pole-emploi.fr

THÉÂTRE DE BRÉTIGNY



Retrouvez l'agenda complet des spectacles variés allant de la musique à la danse en passant par la magie, le cirque ou le théâtre sur <http://www.theatre-bretigny.fr>



NUMÉROS UTILES

SOCIAL

• MÉDECINS

Dr Canivez	1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale)	01 64 56 17 72
Dr Chaigneau	2 rue Eugène Brou	01 64 56 80 27
Dr De Rivas	7 rue Eugène Brou	01 64 56 17 74

• NATUROPATHE / IRIDOLOGUE

Mme Berritz (Naturopathe/Iridologue)	1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 58 35 38 00
www.lespepitesdematanuro.com		
Mme Chatry (Naturopathe)	11 place de l'église	06 69 64 96 69

• INFIRMIÈRES

Mme Dessenoix	1 rue Eugène Brou	01 69 14 86 80
Mme Gladkowski	1 rue Eugène Brou	06 08 67 99 34

• SAGE-FEMME

Mme Bedet	1 rue Louis Blériot (Maison médicale) / anne.bedet.sf@free.fr	07 67 06 10 20
-----------	--	----------------

• CABINET DE PSYCHOTHÉRAPIE

M. Dauvergne	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 87 61 23 81
--------------	---------------------------------------	----------------

• ORTHOPÉDISTE - ORTHÉSISTE - PODOLOGISTE

Mme Narciso	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 09 53 50 45
	orthopedie.marolles@gmail.com	01 64 56 24 46

• LABORATOIRE / ANALYSES MÉDICALES

Medi7	7 Grande Rue	01 64 56 85 72
-------	--------------	----------------

• PHARMACIES

M. Audet	36 avenue Charles de Gaulle	01 69 14 80 70
M. Maudet	31 Grande Rue	01 69 14 89 49

• MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES

Mme Crépeux-Rougerie	1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale)	01 64 56 90 06
Mme Robic	31 Grande Rue	01 69 14 86 30
Mlle Ginestar	31 Grande Rue	01 69 14 86 30

• OSTHÉOPATHES

Mlle Tressens-Fedou	1 rue Eugène Brou	01 64 56 50 96
Mme Girard	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 14 42 63 70

• PÉDICURES – PODOLOGUES – RÉFLEXOLOGUES

Mme Couturier	4 bis Grande Rue	01 69 01 42 02
Mme Frot	1 rue Eugène Brou	01 64 56 66 03

• PSYCHOLOGUE

Mme SÉBILLE	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 98 33 00 88
-------------	---------------------------------------	----------------

• CHIRURGIENS DENTISTES

M. et Mme Serror assistés du Dr Yedjer	17 bis avenue Charles de Gaulle	01 64 56 95 39
--	---------------------------------	----------------

• MAGNÉTISME

Mme Dumont	25 bis rue des pins	06 76 82 87 24
------------	---------------------	----------------

• ART THÉRAPEUTE - ÉNERGÉTIQUE CHAMANIQUE

Mme Placet	25 rue du centre / gaianata.gaianata@gmail.com	06 75 61 68 86
------------	---	----------------

• VÉTÉRINAIRES

Dr Lamour, Dr Plassard et Dr Doumerc	30 avenue Charles de Gaulle	01 64 56 05 05
--------------------------------------	-----------------------------	----------------

• SÉCURITÉ SOCIALE

	91040 Évry Cedex	36 46
--	------------------	-------

• ASSISTANTE SOCIALE

Maison des Solidarités (MDS)	Au CCAS, sur RDV, 1 mardi sur 2	01 69 17 14 40
------------------------------	---------------------------------	----------------

• ASSISTANTE JURIDIQUE

	Au CCAS, sur RDV, 3 ^e vendredi de chaque mois	01 69 78 09 19
--	--	----------------

ENSEIGNEMENT

École maternelle du Parc de Gaillon		01 69 14 86 06
École maternelle Roger Vivier		01 69 14 83 51
École élémentaire Roger Vivier		01 69 14 85 77
Collège Saint-Exupéry		01 64 56 26 36

CULTE

• Catholique - Père Jeannot Kalyana Tavahola		01 69 14 80 22
Association Interparoissiale : Vincent Pannetier	assipmarolles@gmail.com	
• Église réformée de France - Pasteur : Mme Sook-Hee Youn		01 60 15 18 23
Correspondante locale : Monique Meunier		01 69 14 80 75
• Église Protestante Évangélique - Pasteur : Raffi Azrak		06 52 68 02 39
Correspondants locaux : Géry et Annyvonne Machut	01 64 56 90 66 ou 06 74 31 55 63	
Chaque dimanche à 10h30 au 2A rue Pierre Mendès France à Brétigny-sur-Orge		

MUNICIPAL

• Mairie	1 avenue Charles de Gaulle	01 69 14 14 40
• Résidence du Parc	6 bis chemin de la Poste	01 64 56 09 67
• COSEC – Gymnase	Avenue du Lieutenant Agoutin	01 69 14 85 10
• Centre de Loisirs/ Garderie	1 Grande Rue	01 64 56 27 30 / 01 69 14 11 22
• Réservations/annulations du Centre de Loisirs et du restaurant scolaire – Mairie		01 69 14 14 40
• Médiathèque	3 Grande Rue	01 64 56 11 43
• ATLAN 13 (Structure jeunesse) Stade		01 64 56 87 66

URGENCES

- **SMS : 114**
pour tous ceux qui ont des difficultés pour entendre et parler
- **Urgence médicale : 15**
- **Pompiers : 18**
- **Samu : 15**
- **Police secours : 17**
- **Pharmacie de garde :**
Infos sur monpharmacien-idf.fr
ou contactez le commissariat d'Arpajon au 01 69 26 19 70

• **S.O.S. Médecins : 0 826 88 91 91**

• **S.O.S. Dentaire : 01 43 37 51 00**

• **S.O.S. Œil : 01 40 92 93 94**

• **Numéro national d'urgence pour les enfants disparus : 116 000**

• **Gendarmerie nationale**
rue du Potager - 01 64 56 18 03

• **Dépannage ÉLECTRICITÉ : 0 810 333 091**

• **Dépannage GAZ 24h/24 7j/7**
0 800 47 33 33 (gratuit depuis un poste fixe)

• **Raccordement GAZ : 09 69 36 35 34**

• **Contrat de GAZ ou d'ÉLECTRICITÉ :**
09 69 32 43 24

• **Service des Eaux C.E.O. : 0811 900 400**
22 rue Salvador Allendé, La Norville

INTERCOMMUNAL

• **Halte-Garderie « La Farandole »** 01 64 56 05 14
1 Grande Rue

Retrouvez les horaires des piscines sur le site www.coeuressonne.fr rubrique loisir puis équipements-aquatiques.

• **Bassin nautique de l'Arpajonnais,**

La Norville 01 64 90 20 64

• **Piscine de Breuillet** 01 64 58 56 56

• **Piscine de Brétigny-sur-Orge** 01 60 84 67 21

• **Piscine de Ste-Geneviève-des-Bois** 01 69 25 59 95

• **Piscine de Morsang** 01 69 46 09 59

• **Piscine de St Michel-sur-Orge** 01 69 80 96 16

• **Ramassage des déchets : Siredom, géré par la Communauté d'Agglomération de Coeur d'Essonne :**

0 800 293 991

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

DIVERS

• **Crédit Agricole** 7 Grande Rue 01 69 14 13 80

• **Caisse d'Épargne** 16 Grande Rue 0 821 010 407
(appel à 0,12€ TTC/mn maxi)

• **La Poste** Grande Rue 3631 (Numéro vert)
HORAIRES : Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h
et de 14h30 à 17h30, le samedi de 9h30 à 12h.

• **SNCF Transilien** 36 58 (0,25 € TTC/mn)

• **Hôtel des Impôts et recette perception**
29 avenue du Général de Gaulle,
Arpajon. Fermé les jeudis après-midis 01 69 26 84 00



Sarl BESSIERES



- Maçonnerie
- Couverture
- Zinguerie

1, rue pierres rangées
91590 LA FERTE-ALAIS
www.sarl-bessieres.fr

Tél. : 01 60 80 22 44
port. : 01 64 57 79 83

- INFORMATIQUE -



services@informatique-m2i.fr
5 ter chemin de la Marnière
ZA de la Marnière
91630 MAROLLES-EN-HUREPOIX

TÉL. : 01.64.90.55.58

M2i

Particuliers et entreprises

- Installation et dépannage
- Récupération des données
- Vidéosurveillance et alarmes
- Vente de matériels et logiciels





COLAS

Ile-de-France
Normandie

LA RICHESSE DE NOS COMPÉTENCES
AU SERVICE DE NOS CLIENTS

- Infrastructures routières
- Production, recyclage des matériaux
- Réhabilitation de réseaux

Agence Etampes
Route de Brères-les-Sceffés
91150 Etampes
01 69 92 15 20 - etampes@colas-iffm.com
www.colas-france.fr

TAXI MAROLLES EN-HUREPOIX

7 jours sur 7

Toutes distances • Colis express • Gares • Aéroports

Malades assis : entrée et sortie d'hospitalisation
Radio et chimiothérapie - Rééducation - Dialyse, etc.

Véhicule 6 passagers

☎ Voiture 06 07 53 01 76

Thierry MARIE



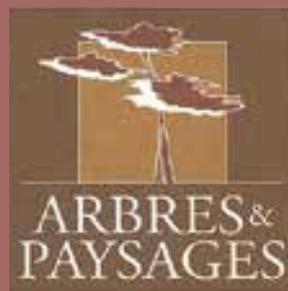
Achats - Ventes

Locations - Divisions

Estimations gratuites

AGENCE DE MAROLLES

14 avenue Charles de Gaulle
91630 MAROLLES-EN-HUREPOIX
Tél. : 01 64 56 90 90
isg.marolles@wanadoo.fr



ARBRES & PAYSAGES

Concevoir,
aménager, entretenir,
tailler, arroser

Tél. : 01 60 81 17 17
Fax : 01 64 59 96 46

3, rue Thomas Edison • 91630 Guibeville
www.arbres-et-paysages.fr





SFRE

TRAVAUX PUBLICS

VFD

ZONE INDUSTRIELLE
35 avenue des Grenoh
91150 ETAMPES

01 69 78 19 90
sfrelistfre.fr

Vous avez un projet immobilier ?

Contactez votre conseiller immobilier CAPIFRANCE
sur Marolles En Hurepoix et ses environs



Vincent ANDRADE

06 50 62 08 10

vincent.andrade@capifrance.fr

RSAC : 823 388 764 - EVRY





www.capifrance.fr





Toute une équipe à votre service

AUTO **HABITATION** **PLACEMENTS** **SANTÉ**

ASSURANCES

01 64 56 80 60

FCA

15 rue des noblets
91770 SAINT-VRAIN



- ECLAIRAGE PUBLIC
- SIGNALISATION TRICOLORE
- ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

S.A.R.L. QUEKENBORN

7 chemin de la marnière - 91630 Marolles-en-Hurepoix
Tél. : 01 69 88 80 12 - Fax : 01 69 88 09 11

Bruno NOËL
S.A.R.L.

PEINTURE - DÉCORATION
RAVALEMENTS - VITRERIE
REVÊTEMENTS SOLS & MURS

Tél. : 01 60 82 04 33 - Fax : 01 60 82 29 35
Email : sarl.bruno.noel@gmail.com
5 Chemin de la marnière - 91630 Marolles-en-Hurepoix

CHAUFFAGE - PLOMBERIE - SANITAIRE
COUVERTURE - ZINGUERIE

Sic CHATEAU - PATTARO

Tél : 01 69 14 82 67 Fax : 01 64 56 28 11
www.chateaupattaro.fr e-mail : chateau.pattaro@wanadoo.fr
Adresse : 12 Grande Rue - 91630 AVRAINVILLE

DÉPANNAGE CHAUDIÈRES FUEL ET GAZ
CONTRAT D'ENTRETIEN - PIÈCES DÉTACHÉES - SAV

DÉPAN'EAU-GAZ

Tél : 01 60 82 39 78 Fax : 01 64 56 28 11
www.depaneaugaz.fr e-mail : depan.eau-gaz2@wanadoo.fr

La Ferme Des Quatre Vents

Location de salle
Mariage
Baptême
Anniversaire
Repas d'entreprise
Séminaire



12 avenue de Paris - 91790 Boissy-sous-Saint-Yon - Tél. : 07.60.42.43.61
Site internet : <http://la-ferme-des-quatre-vents.net>

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE PEINTURE

Vitrerie
Revêtements de sols et murs

J.-C. & P. BLUM

Tél./Fax 01 69 14 86 07
31, Grande Rue
91630 Marolles-en-Hurepoix



S.N. LONGIPONT VERT
Paysagiste
Maçonnerie paysagère
23 Parc Gaillon
91630 Marolles en Hurepoix

CHAMBERT Didier 07.61.61.75.12
DENIS Michel 07.61.90.82.27
Bureau 01.64.56.84.83
snlongipontvert@gmail.com



MAÇONNERIE - PIERRE DE TAILLE
Restauration des Monuments
Historiques
Patrimoine ancien
Qualibat : 2112 - 2183

01 64 56 13 94
Fax : 01 64 56 09 03
1, rue du C.D. 8 • 91770 SAINT-VRAIN

